

Inauguration de la plaque mémorielle
Mot de Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours
Basilique St Martin de Tours
Le 23 mars 2025

Mesdames et messieurs, chers amis,

Nous vivons cet après-midi, avant de rejoindre la cathédrale de Tours pour un temps de célébration mémorielle, une étape importante du chemin que nous parcourons ensemble, les victimes d'abus et de violences dans l'Église et le diocèse de Tours. Je pense en particulier aux membres de la cellule d'accueil, la responsable pour une Église sûre et plus largement, nombre de collaborateurs prêtres et laïcs engagés dans cette prise de conscience et la prévention des abus et violences dans l'Église.

Je veux saluer à cette occasion la présence des Voix libérées, le collectif de victimes de la chorale des petits chanteurs de Touraine, avec qui progressivement un chemin de confiance s'est ouvert, un chemin de travail en commun pour la mémoire, pour l'accompagnement des victimes et pour la prévention aujourd'hui et demain. La conférence de presse que nous avons organisé ensemble en novembre dernier, nos temps de célébrations de ce jour comme les années passées manifestent notre bonne volonté à tous et notre souci commun. Je pense aussi en cet instant aux autres victimes, plus anonymes de notre diocèse qui ont trouvé la force et la liberté de parler et de témoigner. Saluons en cet instant leur courage à tous et à toutes.

Je veux saluer Mme Derain de Vaucresson, présidente de l'INIRR, qui nous fait l'honneur et l'amitié de nous rejoindre en cet après-midi. Chère madame, ce n'est pas la première fois que vous venez à Tours au titre de votre fonction et de votre mission. Vous étiez présente pour des rencontres avec les victimes et des temps de travail. Vous étiez, soyez-en encore remerciée, présente à l'occasion de notre conférence de presse commune en novembre dernier. Le travail de l'INIRR est salué par tous. Nous savons combien les membres victimes des Voix libérées ont apprécié l'accompagnement de votre instance qui a particulièrement permis la reconnaissance de leur statut de victimes, élément profondément libérateur.

Je veux saluer Mme Champrenault, présidente de France Victimes 37. Chère madame, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer lors d'un temps de rencontre et d'échange avec la cellule d'accueil du diocèse. Nous avons aussi été très sensibles à ce que vous aviez apporté à la suite du classement en raison de la prescription dans l'affaire des petits chanteurs de Touraine et de votre intervention très appréciée lors de la conférence de presse du 11 novembre où vous étiez aussi présente.

Je veux saluer enfin, le recteur de la Basilique, la communauté des sœurs, tous les collaborateurs et collaboratrices, les fidèles du diocèse qui nous font l'amitié d'être présents cet après-midi, pour ce moment d'inauguration de cette plaque mémorielle.

Nous avons souhaité la poser ici à la Basilique de Tours pour deux raisons. La Basilique est un lieu hautement symbolique pour notre diocèse. Dans la crypte de cet édifice, se trouvent les reliques de notre saint patron, St Martin. Il a été moine puis évêque, évangéliste des campagnes. Mais avant cela, il été légionnaire romain et demeure dans l'histoire en raison d'un geste de charité qu'il a posé envers un pauvre aux portes d'Amiens, partageant son manteau pour protéger du froid un homme en souffrance. Son geste est un geste de chrétien, certainement ; mais il est aussi un geste à dimension universelle, nous rappelant que la vocation de tout homme est de savoir voir où est la souffrance et de tendre la main à celui ou celle qui souffre. Poser une plaque mémorielle dans cette Basilique a donc du sens.

Mais de plus, c'est dans cette Basilique qu'est venu en 1997 le Pape St Jean-Paul II qui a rencontré les blessés de la vie, les malades, les personnes porteuses d'un handicap. Il nous semblait assez juste de pouvoir poser cette plaque mémorielle des victimes du mal fait dans l'Église en proximité de la plaque mémorielle rappelant la place des personnes blessées de la vie portées par l'Église.

Le mal, quel qu'il soit est toujours mystérieux. Dans l'évangile, tout à l'heure, la Parole de Dieu nous le rappellera. Elle ne donne pas de grandes explications philosophiques sur le mal. Mais, ce que Jésus nous demande de faire, ce qu'Il nous invite à vivre, c'est de prendre soin de celui qui souffre, c'est de prendre en charge celui ou celle qui souffre et de ne jamais consentir au mal. Cela passe par l'attention, la compassion. Cela passe aussi par la justice. Cette plaque mémorielle le rappellera désormais.